CENTURY 21 Gambetta
6 rue Charles Malard
35300 FOUGERES

Barème Honoraires de Transaction

BAREMES TRANSATION HORS HONORAIRES (en vigueur depuis le 1er Avril 2017)	**HONORAIRES TTC *** (par tranches non cumulables)
Jusqu'à 34 999 €	3 900 €
De 35 000 € à 44 999 €	4 900 €
De 45 000 € à 54 999 €	5 600 €
De 55 000 € à 64 999 €	5 900 €
De 65 000 € à 74 999 €	6 300 €
De 75 000 € à 84 999 €	6 700 €
De 85 000 € à 94 999 €	7 100 €
De 95 000 € à 104 999 €	7 500 €
De 105 000 € à 114 999 €	7 900 €
De 115 000 € à 124 999 €	8 300 €
De 125 000 € à 134 999 €	8 700 €
De 135 000 € à 144 999 €	9 100 €
De 145 000 € à 154 999 €	9 500 €
De 155 000 € à 164 999 €	9 900 €
De 165 000 € à 174 999 €	10 400 €
De 175 000 € à 184 999 €	10 800 €
De 185 000 € à 194 999 €	11 200 €
De 195 000 € à 204 999 €	11 600 €
De 205 000 € à 214 999 €	12 000 €
De 215 000 € à 224 999 €	12 400 €
De 225 000 € à 234 999 €	12 800 €
De 235 000 € à 244 999 €	13 200 €
De 245 000 € à 254 999 €	13 500 €
De 255 000 € à 264 999 €	14 000 €
De 265 000 € à 274 999 €	14 400 €
De 275 000 € à 284 999 €	14 800 €
De 285 000 € à 294 999 €	15 100 €
De 295 000 € à 304 999 €	15 600 €
305 000 € et plus	3,9%
Honoraires de constitution de rédaction d'actes	600€ TTC **

* Honoraires à la charge du vendeur

** Honoraires à la charge de l'acquéreur

Barème établi le 01 Avril 2017

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

SARL au capital de 23.500 € - SIRET 752 229 633 00025 RCS RENNES - Code NAF 6831Z - Carte professionnelle Transaction et Gestion immobilière n°3501 201 000 019 807 délivrée par la CCI d'Ille-et-Vilaine.
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

CENTURY 21 Gambetta
6 rue Charles Malard
35300 FOUGERES

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte (1) et Meublée (1)

en zone « non tendue »

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, rédaction du bail et état des lieux d'entrée	11 € / m² TTC (1)
Avenant au bail à la charge du demandeur	150 € TTC
Location de garage : établissement du contrat, états des lieux	Un mois de loyer TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	100 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et état des lieux d'entrée	11 € / m² TTC (1)
Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie	3 € / m² TTC (vide) - 5 € / m² TTC (meublé)
Avenant au bail à la charge du demandeur	150 € TTC
Rédaction du bail hors recherche locataire	150 € TTC

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.

Barème Honoraires de Location Baux commerciaux/professionnels

Honoraires de location et de rédaction de bail : 7 % TTC du montant du loyer annuel hors charges, a la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail. Hors frais de rédaction du bail chez le notaire) + 150 € de frais pour la réalisation de l'état des lieux.

Barème Gestion Locative

Pack Privilège : **7,2 % TTC des sommes encaissées ***

Pack Initial : **9 % TTC des sommes encaissées ***

** Le détail de chaque pack est disponible en agence*

Barème établi le 01 Avril 2025

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

SARL au capital de 23.500 € - SIRET 752 229 633 00025 RCS RENNES - Code NAF 6831Z - Carte professionnelle Transaction et Gestion immobilière n°3501 201 000 019 807 délivrée par la CCI d'Ille-et-Vilaine.
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.